



Observatoire SGDL/ADAGP des rémunérations des auteurs du livre

À l'occasion du Festival du Livre de Paris, la SGDL et l'ADAGP publient la première enquête de l'Observatoire des rémunérations des auteurs du livre.

Alors que le secteur de l'édition connaît une croissance prospère, **les autrices et les auteurs subissent une détérioration de leurs conditions de rémunération et de leur situation économique.**

Cette situation alarmante, mise en lumière par l'étude du Ministère de la Culture sur *La Situation économique et sociale des auteurs du livre (2016)*, s'est depuis fortement aggravée sous l'effet de la crise sanitaire, du contexte inflationniste ou encore du développement du marché de la revente de livres d'occasion qui prive chaque année les auteurs d'une partie de leurs revenus. Elle constitue **une menace pour la vitalité et la diversité de la création littéraire en France**, qui ne peut plus être ignorée par les pouvoirs publics comme par les éditeurs.

Afin d'analyser les causes structurelles de cette dégradation de la situation économique des auteurs et de mesurer l'évolution des pratiques professionnelles qui y concourent, **la Société des Gens de Lettres (SGDL) et la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP) ont créé l'Observatoire des rémunérations des auteurs du livre** et lancé une enquête auprès de leurs membres, à laquelle ont répondu plus de 1000 auteurs et autrices.

En 2023, **l'Observatoire SGDL / ADAGP constate le déséquilibre de la relation contractuelle entre auteurs et éditeurs et l'évolution de pratiques professionnelles qui accentuent la fragilité économique des autrices et des auteurs du livre.**

Ainsi, par exemple :

- 43% des auteurs constatent une diminution du montant des droits qui leurs sont versés par leurs éditeurs.

- 38% des auteurs se sont déjà vu proposer des contrats d'édition ne comportant pas d'à-valoir. C'est le cas notamment de 21% des répondants dans le dernier contrat qu'ils ont signé.

- Le montant médian du dernier à-valoir perçu est de 2500€. Aussi, 70% des auteurs constatent que leurs à-valoir ne leur permettent plus aujourd'hui de se consacrer à l'écriture de leur prochain livre.

- Pour 92,5% des répondants, le taux de rémunération proportionnelle de leur dernier contrat est inférieur à 10%.

Complémentaire du [Baromètre SGDL/SCAM des relations auteurs-éditeurs](#), cette enquête éclairera également le grand public sur **la réalité économique, souvent ignorée, du métier d'auteur.**

Résultats de l'enquête : [ici](#).

La SGDL et l'ADAGP restent à votre disposition pour toute information ou élément complémentaire qui vous seraient utiles.



À propos de la SGDL

La SGDL représente et défend les intérêts des auteurs de l'écrit. Elle entretient à ce titre un dialogue constant avec les pouvoirs publics et les représentants de la chaîne du livre. Elle soutient 6 000 auteurs membres au quotidien en leur apportant un accompagnement individuel (conseil juridique, social et fiscal, formations, aides sociales...). Elle s'engage également pour la promotion de la création en remettant chaque année des prix littéraires dotés, ainsi que des bourses de création.



À propos de l'ADAGP

Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts visuels. Forte d'un réseau mondial de 50 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 200 000 artistes dans toutes les disciplines : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, jeunesse, street art, création numérique, art vidéo.

De plus, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et en soutenant financièrement des projets propres à valoriser la scène artistique et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.